



PROGRAMME DE FORMATION



Décrypter la TVA dans les opérations internationales complexes – 3

Contexte et problématiques liés à la formation

La réglementation de la TVA sur les échanges internationaux de biens est spécifique dans le cas d'opérations qualifiées de complexes.

Les clients concernés du Cabinet apprécieront la connaissance qu'en ont acquise ses experts-comptables et collaborateurs.

À cet effet, la formation détaille les trois situations les plus fréquemment rencontrées.

Ce troisième module complète ainsi l'appréhension par le Cabinet de la réglementation applicable aux opérations internationales d'achats et de ventes de biens et services à des assujettis, B to B, et des non assujettis, B to C.

Publics, prérequis, niveau

Publics cibles : Experts-comptables, Collaborateurs confirmés

Prérequis : Aucun

Matériel nécessaire : En présentiel ou en distanciel, se munir d'un PC et se connecter à des dossiers gérés par le Cabinet pour illustrer la mise en œuvre de la démarche proposée

Niveau d'expertise :

- ☐ Fondamentaux
- ☐ Perfectionnement
- ☐ Expertise

Méthodologie pédagogique et supports utilisés

- ☐ Diaporama PowerPoint
- ☐ Support de formation pour le participant
- ☐ Exemples / Exercices d'application
- ☐ Quiz de préformation et de fin de formation
- ☐ Illustrations pratiques

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

Le suivi pédagogique est assuré à distance au moyen des outils de classe virtuelle, de la plateforme ou des ressources mises à disposition. Le formateur ou le référent pédagogique suit la progression, les activités réalisées et les échanges avec les participants selon les modalités prévues.

Évaluation des connaissances et des acquis :

Avant la formation : un questionnaire est envoyé pour évaluer les connaissances sur les objectifs de la formation.

Pendant la formation : démonstrations, quiz, cas pratiques, mises en situation et échanges synchrones.

À l'issue de la formation : un questionnaire, envoyé après la formation, évalue les connaissances acquises sur les objectifs de la formation. Il permet de jauger de la progression pédagogique.

Évaluation de la satisfaction :

Un questionnaire de satisfaction est transmis à l'issue de la formation afin d'évaluer la qualité de l'action, l'animation, les supports, l'organisation et l'atteinte des objectifs.



Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de :

- ✓ Identifier les règles de TVA applicables aux opérations internationales complexes
- ✓ Analyser les opérations triangulaires
- ✓ Maîtriser les règles du travail à façon
- ✓ Traiter les transferts de biens sans vente
- ✓ Identifier les obligations déclaratives et douanières associées

Durée, horaires et format

Durée de la formation : 3h30

Plages horaires : 09H00-12H30

Format : FOAD — classe virtuelle

Nombre de participants maximum : 5

Les plus de la formation

- Un format souple permettant de se former à distance tout en conservant un cadre pédagogique structuré.
- Des ressources accessibles pour progresser selon le rythme prévu par le parcours.
- Des quiz et activités permettant de mesurer progressivement les acquis.
- Un accompagnement pédagogique adapté aux contraintes des professionnels.
- Un support complet est remis à chaque participant, incluant les dernières évolutions.

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation.

Complétez votre questionnaire préparatoire.

Votre formateur recevra votre évaluation et vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Dates et lieux de formation

- ❑ 30/10/2026 – CLASSE VIRTUELLE – 09H00-12H30
- ❑ 10/11/2026 – CLASSE VIRTUELLE – 09H00-12H30
- ❑ En intra ou sur mesure : formation également disponible dans votre région ou dans votre cabinet, sur demande au 01 47 42 08 60

Délai d'accès : selon les dates programmées, les places disponibles et la validation administrative de l'inscription.

Formateur

❑ **Max SAHATDJIAN**

Consultant, Formateur, précédemment Expert-comptable et Commissaire aux comptes

Attestation et documents remis

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation, sous réserve de participation effective en totalité et de réalisation des évaluations prévues.

Documents remis : support participant, ressources pédagogiques, exercices, annexes, quiz / QCM selon le format.

Tarifs

Non adhérent : 306€ TTC

Adhérent ECF pack bleu : 240€ TTC

Adhérent ECF pack argent/or/platine : 186€ TTC

Membre ANECS/CJEC étant adhérent ECF : 144€ TTC



PLAN DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

Introduction — Objectifs et programme de la formation

Les opérations triangulaires

1. Spécificités

- Régime applicable, Directive du 16/12/1991
- Trois acteurs identifiés à la TVA intracommunautaire
- Identification de la société intercalaire dans le pays d'expédition ou de réception des biens
- Formalités douanières induites

2. Simplification

- Régime applicable, article 141 de la Directive 2006/112/CE du Conseil du 28/11/2006, transposé dans l'article 258 D du CGI
- Trois acteurs identifiés à la TVA intracommunautaire
- Exonération de TVA de la société intercalaire

3. Trois acteurs dont certains ne sont pas identifiés à la TVA intracommunautaire

- Société intercalaire hors UE, deux autres entités identifiées dans l'UE, bien expédié en ou hors de France
- Société intercalaire en France, fournisseur identifié dans l'UE, client final hors UE
- Biens livrés en France expédiés depuis un pays hors UE
- Biens livrés dans l'UE depuis un pays hors UE facturés à une société intercalaire française
- TVA applicable dans ces diverses situations
- Formalités douanières induites

Le travail à façon

1. Opérations bilatérales intra ou extracommunautaires, obligations relatives à la TVA et formalités douanières induites

- Pour le donneur d'ouvrage qui expédie les biens au façonnier
- Pour le façonnier qui reçoit les biens à façonner
- Pour le façonnier qui expédie les biens après son travail à façon
- Pour le donneur d'ouvrage qui reçoit les biens façonnés

2. Opérations trilatérales intra ou extracommunautaires, obligations relatives à la TVA et formalités douanières induites

- Pour le donneur d'ouvrage qui expédie les biens au façonnier
- Pour le façonnier qui reçoit les biens à façonner
- Pour le façonnier qui expédie les biens après son travail à façon
- Pour le donneur d'ouvrage qui reçoit les biens façonnés

Les transferts sans ventes

1. Biens expédiés depuis la France vers un État membre de l'UE ou hors UE en vue d'une prestation de services

2. Transferts de stocks en dépôt ou en consignation

3. Impacts au regard de la TVA et des obligations douanières induites

Conclusion — Les opérations d'échanges de biens peuvent dissocier les flux de circulation des biens et leur facturation. Leur traitement au regard de la TVA nécessite de bien identifier les situations concernées et de s'assurer de leur conformité à une piste d'audit fiable.

Plan des annexes

TRAVAUX DEMANDÉS ET TEMPS ESTIMÉ

Nature	Travaux demandés	Temps estimé
Séquences pédagogiques	Participation à la classe virtuelle	3h30
Supports et ressources	Lecture de supports, fiches pratiques ou ressources complémentaires	30 mins
Activités	Quiz, exercices d'application, cas pratiques ou travaux écrits	30 mins

Temps total apprenant estimé : 4h30 minutes

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES

Suivi de connexion	La participation est suivie au moyen de feuilles d'émargement électroniques et/ou de relevés et journaux de connexion horodatés.
Suivi pédagogique	Le formateur suit la progression, les réponses aux quiz, les activités et les échanges réalisés pendant la formation. Un point de suivi peut être organisé par mail, téléphone, tchat ou visioconférence selon le format.
Évaluation des acquis	Questionnaire de positionnement en amont, quiz intermédiaires pendant le parcours, puis QCM final, cas pratique ou restitution selon la nature de la formation.
Évaluation de l'action	Questionnaire de satisfaction à chaud, et évaluation à froid si elle est prévue dans le dispositif.
Accompagnement pédagogique et technique	Un contact administratif, un contact pédagogique et une assistance technique sont identifiés avant le démarrage. Les consignes de connexion, les prérequis matériels et la procédure d'incident sont communiqués aux participants avant la formation.
Procédure en cas d'incident technique	1. Vérifier la connexion et tenter une reconnexion. 2. Contacter l'assistance technique par mail ou téléphone. 3. Informer le formateur ou le référent pédagogique. 4. En cas d'incident durable, une solution de rattrapage peut être proposée selon les modalités prévues.
Validation	Une attestation de fin de formation est délivrée sur la base de la participation effective et de la réalisation des évaluations prévues.

**CONTACT ADMINISTRATIF****ECF Formations**

Inscriptions, conventions,
convocations, programme, support,
attestations.

Mail : formations@e-c-f.fr

Tél. : 01 47 42 08 60

Du lundi au vendredi, 9h-17h.

CONTACT PÉDAGOGIQUE

Vous avez des questions sur le
contenu, les exercices et les notions
abordées ? Réponse apportée
directement ou relayée au formateur.

☐ Max SAHATDJIAN

ASSISTANCE TECHNIQUE

Service support ECF Formations

Accès plateforme, connexion, son,
vidéo, incident technique, accès aux
ressources.

Mail : formations@e-c-f.fr

Tél. : 01 47 42 08 60.

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Afin d'étudier les besoins d'adaptation, les participants sont invités à contacter le référent handicap en amont de la formation.

Contact du référent handicap ECF Formations : formations@e-c-f.fr — 01 47 42 55 74